

19 Sep 2025 -14:06

Appartient à Conseil des ministres du 19 septembre 2025

Marchés publics pour la Monnaie royale de Belgique

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation de trois marchés publics pour la Monnaie royale de Belgique (MRB) en matière de destruction et de production de pièces de monnaie.

Il s'agit plus précisément des marchés suivants :

- une concession de services relative à la destruction de pièces de monnaie impropres à la circulation au bénéfice et sous la surveillance de la MRB
- une procédure ouverte relative à la frappe de monnaie visant la production de pièces en euros au bénéfice de la MRB
- une procédure sui generis pour la désignation de l'opérateur économique avec lequel un contrat de licence peut être conclu au profit de la MRB pour les droits d'exploitation de pièces commémoratives, de pièces de collection et de médailles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be